

Ergersheim Info

Mai / Juin 2021

N° 374





Infos



08 MAI : Victoire 1945

En raison des règles sanitaires en vigueur, la commémoration se fera uniquement en présence des élus à 10 h 00 sur le parvis de l'église. Merci pour votre compréhension.



Don du sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang de Strasbourg (EFS) aura lieu le 26 mai 2021 à la salle polyvalente de Wolxheim. Une collation est offerte par l'EFS. Prochaine date pour Ergersheim : le 24 novembre 2021.

LES COLLECTES SÉLECTIVES 2021



Papiers, cartons et emballages en plastique seront ramassés les 14 mai et 11 juin 2021.

URGENCES



Urgence européen : 112
Urgence pour sourds et malentendants : 114

Service National d'Accueil téléphonique pour l'Enfance en Danger - SNATED : 119
Violence Femmes Info : 3919

SAMU : 15
Police Secours : 17
Sapeurs-pompiers : 18

Police pluri-communale :
06 34 56 97 74

Gestion du Canal de la Bruche et de ses berges :
03 68 33 80 65

SANTÉ



Dr. Lausecker :
03 88 38 49 38

Pharmacie :
03 88 49 88 44

Cabinet de kinésithérapie :
03 88 97 98 80

Cabinet d'orthophonie :
06 77 11 46 75

Cabinet d'ostéopathie :
06 01 26 01 95

Cabinet de soins infirmiers :
07 85 71 83 82 - 03 88 04 32 78

Naturopathe :
06 59 74 88 42

MAIRIE

Place de la Mairie - ERGERSHEIM

Tél. : 03 88 38 10 43
mairie@ergersheim.fr

- Pour les questions d'urbanisme uniquement : fsimon@ergersheim.fr
- Pour les locations de salles uniquement : location@ergersheim.fr

Site : www.ergersheim.fr

Commune d'Ergersheim

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie est ouverte :

- le mardi de 14h à 16h30,
- le jeudi de 16h à 18h30, permanence des élus de 17h30 à 18h30,
- le vendredi de 8h30 à 12h,
- le samedi matin, 1^{er} du mois, sur rendez-vous uniquement de 10h à 12h.



Édito de Mme la Maire



**Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,**

Je tenais à vous remercier de l'effort collectif effectué suite à ce 3^{ème} confinement. Nous attendons tous impatiemment la sortie de l'état d'urgence sanitaire qui dure depuis plus d'un an. Cette crise sanitaire nous rappelle la fragilité de l'Homme, l'importance de prendre soin de soi mais aussi des autres et surtout de notre environnement.

Concernant ce dernier point, la municipalité, grâce à la commission environnement et développement durable, planche sur plusieurs projets à court et moyen terme (voir page 10).

D'une part, nous poursuivons la modernisation de l'éclairage public en remplaçant les anciens luminaires par des lampadaires et candélabres LEDS (voir page 7).

Nous travaillons également sur la végétalisation de la cour de l'école. Certains d'entre vous ont peut-être déjà remarqué la mise en place de carrés potagers par le conseil municipal des enfants. Et ce n'est que le début !

À moyen terme, un audit sera réalisé quant à l'isolation des bâtiments publics (école, bibliothèque, mairie).

Enfin, l'embellissement de notre village fait partie intégrante de nos projets. Des espaces de prés fleuris supplémentaires ont été aménagés, soit un agrandissement d'environ 150 m² par rapport à l'année précédente. Les prés fleuris attirent les abeilles et autres insectes butineurs (bourdons, syrphes et papillons) indispensables à la préservation de notre écosystème. Vous avez également pu voir les jolies décorations mises en place dans les rues et espaces verts par nos bénévoles de l'« Atelier Déco » que je félicite vivement !

Afin de favoriser les échanges constructifs et le bien-vivre ensemble, le Syndicat Viticole et l'équipe municipale souhaitent organiser conjointement une réunion d'information publique lorsque les conditions sanitaires le permettront. Dans l'attente de cet événement, et compte tenu de la nouvelle saison de travaux viticoles qui s'annonce, le Syndicat Viticole a souhaité communiquer pour informer les riverains quant à leur travail (voir page 13).

Certaines de vos questions restent très certainement en suspens, mais aucune ne sera occultée lors de cette réunion publique dont la date sera publiée dès que possible.

Je termine cet édit en saluant le travail des soignants et bénévoles qui œuvrent tous les jours sans relâche au sein du centre de vaccination de Molsheim.

**Prenez soin de vous,
Marianne WEHR**

SOMMAIRE

INFOS	2
ÉDITO	3
LE CHIFFRE DU MOIS	4
LE SAVIEZ-VOUS ?	4
INSTANT CLICK	5
ZOOM SUR...	6
DOSSIERS	7
BIBLIOTHÈQUE	16
VIE ASSOCIATIVE	17
FOOD TRUCK	18
COMMUNIQUÉ	19
BULLETIN PAROISSIAL	20
AGENDA	22

Directeur de publication :
Madame La Maire

Directeur de la rédaction :
Madame La Maire

Rédaction des articles :
Commission Communication
et Vie Citoyenne

Impression :
Mairie d'Ergersheim

Mise en page :
Floriane BIMBOES,
infographiste freelance
67120 ERGERSHEIM
06 44 19 37 58



Le chiffre du mois



C'est le nombre total de lampadaires et candélabres dans notre belle commune.

Ce nombre évoluera encore durant les travaux actuellement en cours pour aller vers un parc totalement LED.



Le saviez-vous ?

Tout comme l'eau sort du robinet, il nous paraît évident de trouver chaque matin notre courrier dans nos boîtes aux lettres. Il suffit pour nous de sortir et de marcher jusqu'à elle. Par facilité, nous serions tentés de la placer juste à côté de notre porte d'entrée. Mais peut-on installer sa boîte aux lettres à n'importe quel endroit ?

Les boîtes aux lettres aux normes NF D 27 404 et 405, permis de construire déposé après le 1^{er} juillet 1979, doivent :

- Être accessibles pour le facteur : en bordure de voirie ou pour les collectifs, accès à la porte du hall et éclairées.
- Être munies d'une serrure PTT compatible «La Poste». À défaut, prévoir l'installation.
- Disposer d'un volume intérieur minimal de 260 x 260 x 340 mm.
- Intégrer une ouverture du volet vers l'intérieur.
- Être dotées d'un porte-étiquette.

Qu'il s'agisse d'une boîte individuelle ou d'un ensemble de 50 boîtes aux lettres, il est nécessaire de respecter les hauteurs de pose normalisées. Cela permet de faciliter la distribution du facteur et d'avoir une installation conforme pour les personnes à mobilité réduite.

- Hauteur de pose d'une boîte aux lettres individuelle : une boîte individuelle doit avoir son entrée de courrier (fenêtre d'introduction) entre 0,70 m et 1,70 m du sol.
- Hauteur d'installation des boîtes aux lettres collectives aux normes :



l'arête supérieure de la fenêtre (ou volet) la plus haute ne doit pas dépasser 1,80 m du sol. L'arête inférieure de la fenêtre la plus basse doit être supérieure à 0,40 m du sol.

- Boîtes aux lettres collectives adaptées à la loi Handicap PMR : pensez à poser vos boîtes à 0,4 m de distance d'un angle rentrant afin de permettre à un individu en fauteuil roulant de pouvoir se déplacer facilement.
- 30 % des boîtes aux lettres collectives doivent être comprises entre 0 et 1,30 m de hauteur. Il faut prendre les mesures de hauteur au niveau des serrures et non à partir des fenêtres d'introduction pour ce point.
- Il est nécessaire que le fauteuil ait un espace de manœuvre sous les boîtes s'il ne peut avoir un accès frontal. Pour cela, il est conseillé de poser le bloc à 0,70 m du sol et de laisser un espace de largeur de 1,50 m pour qu'il accède et circule à sa guise autour des boîtes. ■



Instant click



Décorations de Pâques



Décorations de Pâques



Nettoyage de la petite forêt rue Erlen



Chasse aux oeufs au verger pédagogique



À la recherche des oeufs de Pâques



Le Lapin de Pâques



Installation des carrés potagers par le conseil municipal des jeunes avec Madame la Maire



Bravo les enfants



Les cigognes d'Ergersheim



Zoom sur...

LES ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

L'agent appartenant au cadre d'emplois des ATSEM seconde l'enseignant d'une classe maternelle tant sur le plan matériel, qu'éducatif. Il est recruté par une commune, après avis du directeur de l'école et après avoir réussi un concours de catégorie C accessible avec le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE), ou d'un diplôme équivalent.

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) appartient à la communauté éducative. Il assiste l'enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants (aide pédagogique). Il assure aussi la propreté des locaux et du matériel de la classe (aide technique).



De gauche à droite : Belinda MASSON, Nathalie VOEGELE, Sandra KARNER.

Compétences de l'ATSEM :

- Identifier les besoins des enfants à partir de 2 ans
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages scolaires au quotidien et l'apprentissage de son autonomie
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire
- Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant
- Participer et/ou animer des activités sous la responsabilité de l'enseignant
- Fabriquer des éléments éducatifs simples
- Appliquer le protocole d'entretien
- Gérer les matériels éducatifs et le stock des produits d'entretien
- Mettre en œuvre un programme de travail en fonction des besoins des enfants de la collectivité.

Belinda, 25 ans, 1 enfant, a débuté à l'école du Verger d'Ergersheim en temps qu'apprentie et est actuellement en CDD jusqu'en juillet 2022.

Nathalie, 52 ans, mariée, 3 enfants, est arrivée en 2010 après la naissance de son 3^{ème} enfant. "J'ai commencé ma carrière en tant que secrétaire mais cela ne me satisfaisait plus vraiment. J'avais envie de me sentir utile, j'ai ainsi allié un projet professionnel et un choix de vie davantage valorisant."

Sandra, 49 ans, mariée, 2 enfants, est la plus ancienne de nos ATSEM, elle a débuté en 2006. "J'ai commencé à travailler dans le social. Pendant mon congé parental j'ai décidé de faire un bilan de compétences qui m'a aidé à trouver ce métier qui me plaît tant."

En cœur : "C'est avant tout un métier de vocation, nous aimons les enfants et les accompagnons dans leur quotidien à l'école en assistant les enseignants. Patience, bienveillance, écoute, organisation, endurance et vigilance sont les qualités nécessaires à l'accomplissement de notre métier. Le travail est varié et valorisant et nous formons une équipe avec les enseignants. Il nous faut nous adapter à chaque situation, à chaque rentrée scolaire avec un nombre d'enfants fluctuant. Nous comprenons tout à fait que chaque enfant est unique aux yeux de ses parents et nous prenons soin de chacun d'entre eux. ■

"Pour nous, une journée réussie se lit dans les yeux des enfants"



VERS LA RÉNOVATION DE NOTRE PARC LUMINAIRE

Depuis plusieurs années, la municipalité travaille sur la rénovation de son parc lumineux. Éric BOEHLER, 1^{er} Adjoint au Maire en charge du dossier rappelle la chronologie des événements...



De l'ombre à la lumière...

Une première projection fut réalisée pour démarrer ce projet ambitieux. Néanmoins cette joie fut de courte durée car après avoir reçu à la Mairie certains des professionnels rencontrés à Paris, le constat fut amer : les coûts étaient bien trop élevés pour s'engager dans une démarche à grande échelle dans notre commune. Le projet fut donc mis en attente.

C'est en 2017, que le Pays Bruche Mossig Piémont, nous informe qu'un projet nommé «Plan lumière» voit le jour. Ce projet ambitionne la rénovation de l'éclairage public à grande échelle à l'aide de subventions d'entreprises publiques ou privées.

Sans tarder nous avons été parmi les premières communes à soumettre un dossier et à faire réaliser un audit complet de notre parc lumineux afin d'identifier et de valider la cohérence de notre projet.

Nos partenaires dans ce challenge...

Pour le projet, nous avons confié une étude spécifique incluant une étude photométrique à l'entreprise Citylum basée à Molsheim.

Celle-ci nous a permis de compléter nos connaissances et de valider nos choix notamment de ne pas « couper/éteindre » le parc lumineux le soir entre 23 h et 6 h du matin mais de réduire la consommation durant cette période. Cette approche est la plus économique car si l'on intègre le fait que d'éteindre

L'histoire commence lors d'une visite au salon des Maires à Paris en 2014. Lors de ce rassemblement, un ensemble de professionnels de tous secteurs sont réunis pour proposer des offres destinées aux collectivités. C'est là que quelques exposants proposaient des luminaires avec une technologie à Leds (également nommées diodes électroluminescentes).

Au sein de notre commune, nous avons identifié plusieurs points qu'il nous faudrait aborder dans les années futures :

- La vétusté ou l'absence de luminaires dans nos rues,
- Une maintenance complexe due aux différents modèles installés (+ de 10 modèles différents),
- La consommation très énergivore du parc actuel,

- Les mâts régulièrement accidentés (notamment rue principale),
- Une pollution lumineuse (notamment vers le ciel),
- Solutionner le problème d'obsolescence de certaines pièces,
- Le maintien de la sécurité ...

Grâce à ces nouvelles technologies Leds nous avons identifié des solutions telles que :

- Les économies d'énergie,
- La réduction de la pollution lumineuse,
- Une durée de vie bien supérieure aux ampoules actuelles,
- Des modèles uniques pouvant s'adapter aux luminaires actuels et permettant de faciliter la maintenance.



VERS LA RÉNOVATION DE NOTRE PARC LUMINAIRE - SUITE -

et de rallumer le parc lumineux affecte les durées de vie des composants et nécessiterait à terme un investissement beaucoup plus conséquent. Ce choix est également plus sécurisant pour nos concitoyens.

Dans le même temps, nous avons rencontré M. Jean-Michel LAZOU de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (www.anpcen.fr) et Mme Anne VONESCH (Alsace Nature) afin d'échanger sur la pollution lumineuse et les enjeux nocturnes (s'informer des risques, des conséquences...).

Cet échange a permis de comprendre qu'au-delà de la baisse de consommation souhaitée, il était nécessaire de :

- Réduire et limiter les nuisances lumineuses en optimisant l'orientation des faisceaux lumineux,
- Réduire les expositions lumineuses envers la faune et la flore durant la nuit.

Cet échange nous a également permis d'avoir les données de base sur la prévention des nuisances lumineuses pour comprendre le futur arrêté ministériel qui a été publié au Journal officiel du 28 décembre 2018 et qui résulte de la loi Grenelle 2.

Les premières Leds...

Ainsi en 2018, les luminaires des rues Principale et de Strasbourg furent modifiés avec des technologies à Leds et avec à la clé, une économie de plus de 60 % en terme de consommation, une baisse des coûts liés aux mâts accidentés grâce à l'ajustement en hauteur des mâts et des luminaires (rappelons qu'un ensemble coûte



environ 3 000 € pour être remplacé et est à la charge de la commune si l'auteur des faits n'est pas identifié).

Sur les environs 44 000 € dépensés par la commune, une subvention de 25 000 € a été accordée par le Pays Bruche Mossig Piémont, soit environ 56 % des dépenses engagées.

En 2019, la pose du réseau de gaz a été une opportunité pour faire installer le réseau dans la rue de Wolxheim avec des frais réduits car partagés. Une économie de 40 000 € fut réalisée en terme de coût d'infrastructure.

Au même moment, nous avons réitéré nos demandes de subventions pour les mâts et luminaires, malheureusement celles-ci ne nous ont pas été attribuées.

En 2020, nous avons réalisé les travaux dans la rue de Wolxheim, toujours avec des luminaires et la technologie à Leds. En novembre 2020, M. Bertrand POCRY de la société Cilylum a présenté devant le nouveau conseil municipal les informations liées aux choix réalisés précédemment, aux normes ou décrets à respecter et a répondu aux différentes questions.

Le calendrier des travaux à venir...

C'est ainsi que cette année encore, nous avons fait des demandes de subventions pour améliorer notre parc lumineux et arriver à un parc totalement en Leds. Nous envisageons la continuité des travaux dans les années à venir et souhaitons pouvoir, d'ici 2023, modifier l'ensemble de notre parc lumineux pour un budget (hors subventions) de l'ordre de 220 000 € H.T. ►





VERS LA RÉNOVATION DE NOTRE PARC LUMINAIRE - SUITE -

Le projet est ambitieux et, sous réserves de modifications, sera déployé de la manière suivante :

EN 2021

- Rue des Tuiles
- Rue du Puits
- Impasse des Raisins
- Impasse des Jonquilles
- Impasse du Sel
- Impasse de l'Abbaye
- Place de la Mairie
- Rue du Canal

EN 2022

- Rue des Iris
- Rue des Lilas
- Rue des Roses
- Rue des Violettes
- Rue de la Tuilerie

EN 2023

- Rue Principale
(au sud du pont du canal de la Bruche)
- Piste Cyclable
(vers la salle polyvalente)
- Rue Kleinfeld
- Rue Neumatt
- Rue des Petits Champs
- Rue du Kefferberg
- Rue de l'École

Ces choix sont également orientés pour des raisons techniques ; il est notamment recommandé que pour l'alimentation d'un certain nombre de luminaires, la technologie soit identique. En d'autre terme, il est préférable de ne pas faire de mélange

entre les anciens luminaires et ceux bénéficiant de nouvelles technologies à Leds pour un même branchement électrique.

Un amortissement des investissements tout en douceur...

Au-delà des impacts environnementaux, et forts des 263 mâts et luminaires de notre commune, nous passerons d'une consommation de 150 Watts / luminaire à environ 27 Watts* / luminaire.

Sachant qu'annuellement un luminaire fonctionne en moyenne environ 4 100 heures / an, nous ferions donc une économie de environ 132 000 kWatts / an. A raison d'un coût de l'électricité d'environ 0,13 € / kWatt avec abonnement, l'économie annuelle atteindrait environ 17 200€ / an !

Hors subventions, cela se traduira par un amortissement légèrement supérieur à une décennie.

La technologie au service de la réduction de la pollution lumineuse...

Malgré les efforts, la faune et la flore restent perturbées par des zones éclairées la nuit. Nous sommes également en attente et à l'affût de nouvelles technologies ou développement. Actuellement les couleurs émises par nos luminaires sont de 3 000 Kelvins (une couleur légèrement orangée). Elle s'inscrit dans les évolutions technologiques car les premiers luminaires ne proposaient que des couleurs blanches équivalentes ou supérieures à 4 000 Kelvins.



Nous attendons donc avec impatience ces innovations où les luminaires tendraient vers 1 700 Kelvins. Cette zone de couleur permettrait de réduire très sensiblement ces perturbations et nous permettrait d'envisager un déploiement ciblé sur les zones sensibles telles que le long du Canal de la Bruche ainsi qu'à l'entrée sud du village (avant le pont du Canal de la Bruche).

Nous espérons avoir pu vous éclairer dans ce projet communal 😊

* Les 27 Watts sont issus des 31 Watts en puissance nominale et 16 Watts en réduction de puissance entre 23 h et 6 h du matin. ■



Dossiers

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA COMMISSION OÙ GERMENT DE NOMBREUX PROJETS



La Commission « Environnement et Développement Durable » composée de (de gauche à droite) : Aurélien GEISS, Marianne WEHR, Michaël GODET, Geoffrey LAURENT, Emmanuel MULLER, Jonas BRAUN et de Éric BOEHLER (manquant sur la photo).

Après la sécurité, la commission « Communication et Vie Citoyenne » a interviewé les membres en charge de la thématique « Environnement et Développement Durable » au sein de la municipalité. Focus sur ses missions, particularités et projets.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les missions de la commission « Environnement et Développement Durable » ?

Cette commission est force de proposition sur des sujets tels que les économies d'énergies, la qualité de l'air et de l'eau, la préservation des sols et de la biodiversité. Mais également les déchets, la mobilité, la transition énergétique chez les particuliers comme dans les bâtiments communaux, le fleurissement... Il y a pléthore de sujets.

Cette commission a une particularité, laquelle ?

En effet, toutes les commissions sont

composées exclusivement d'élus, mais celle-ci fait exception puisqu'elle compte également des habitants de la commune. Il s'agit d'Aurélien GEISS et Michaël GODET.

Pouvez-vous vous présenter Messieurs ?

“Je m'appelle Michaël GODET, j'ai 42 ans et j'habite Ergersheim depuis 2012. Je suis directeur d'une entreprise qui développe des projets de photovoltaïque. J'ai toujours été animé par la transition énergétique. Participer au groupe de travail c'est pouvoir être en action dans le village dans lequel j'habite. J'apprécie et félicite la municipalité d'ouvrir la commission aux citoyens”.

“Je m'appelle Aurélien GEISS, j'ai 42 ans, je suis chef de projet Mobilités. Citoyen d'Ergersheim depuis 2007, j'ai toujours été préoccupé par les enjeux environnementaux quels qu'ils soient depuis longtemps. C'est pourquoi j'ai accepté de rejoindre la Commission Environnement et Développement Durable. Je pars du principe qu'il ne faut pas seulement parler, mais également agir. Quand on en a l'occasion, il ne faut pas hésiter. Je tiens à remercier la municipalité pour sa confiance, c'est un honneur de faire partie de cette commission.”

Sur quels sujets travaillez-vous actuellement au sein de la Commission Environnement et Développement Durable ?

En ce moment, nous nous consacrons principalement au volet économies d'énergies. Le principal projet en ce moment c'est l'éclairage public avec le passage en LED qui est déjà bien avancé. En parallèle, nous souhaitons isoler les bâtiments publics de la commune. Un audit thermique sera réalisé au second semestre. À partir de là, un plan d'action sera mis en place. Nous pensons notamment débiter par l'isolation de l'école, de la bibliothèque et de la mairie.

Avez-vous pensé au photovoltaïque ?

Avant d'envisager de développer du photovoltaïque, il faut d'abord économiser l'énergie et réduire la consommation des bâtiments. Les étapes sont d'abord l'audit énergétique (diagnostic) puis la réalisation des



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA COMMISSION OÙ GERMENT DE NOMBREUX PROJETS - SUITE -

travaux d'isolation et éventuellement poser du photovoltaïque si cela est pertinent. Michaël, prévoit de réaliser une présentation de la possibilité de développer du photovoltaïque sur le village par rapport aux volumes des toits des bâtiments communaux.

Mis à part l'éclairage public et l'audit thermique, quelles sont les prochaines actions qui seront mises en œuvre à court et moyen terme ?

Quand la situation sanitaire s'améliorera, nous organiserons une rencontre entre les citoyens sur l'environnement, le recyclage, le tri, les économies d'énergies, la gestion des déchets... Il y aura différents ateliers animés par des intervenants de différentes associations régionales et de collectivités.

Nous prévoyons également une rencontre entre agriculteurs, viticulteurs, communes et villageois pour échanger notamment sur des questions telles que les "Zones de Non Traitement" (ZNT), mais également sensibiliser et avoir une réflexion collective sur divers sujets.

Des prés fleuris ont été récemment semés du côté du terrain de basket, pourquoi ?

Les anciennes haies étaient desséchées. Nous avons opté pour une barrière en bois devant laquelle nous avons semé des fleurs qui ne sont pas hydrophages. D'autres zones d'Ergersheim auront cette année des prés fleuris. Nous avons également souhaité utiliser des copeaux de



bois dans les plates-bandes pour économiser l'eau. Nous étudions également les possibilités de mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie en surface.

Avez-vous d'autres projets à plus long terme ?

Oui, nous explorons la possibilité de végétaliser la cour de l'école avec des arbres, des plantes grimpantes et des espaces verts. Cela permettrait d'apporter de la fraîcheur à cet endroit et d'y faire entrer la nature.

Nous souhaitons réaliser cette végétalisation avec la collaboration de l'école. Notre but est de sensibiliser les enfants sur l'environnement et cela pourrait être leur futur projet pédagogique. L'idée étant que les enfants s'approprient le sujet via l'enseignement.

Avec le concours du conseil municipal des Jeunes, trois carrés potagers ont déjà été installés dans la cour de

l'école en mars dernier. Un des carrés est dédié au prés fleuri, les deux autres à la plantation de fruits et légumes.

Quid du volet déchets ou encore du plan climat ?

Le gros sujet à venir concerne la gestion séparée des biodéchets pour tous les Français. La date de mise en œuvre a été programmée au 31 décembre 2023. Ce sujet est géré par le Select 'om.

Une phase de réflexion a débuté, s'en suivra ensuite une phase d'expérimentation sur un secteur de la Communauté de Communes.

Nous participons également à la réalisation de fiches actions du plan climat via le PETR Bruche Mossig (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural). Cette structure de coopération intercommunale rassemble les trois Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche, Molsheim-Mutzig, et Mossig Vignoble. ■



Dossiers

NETTOYAGE DE PRINTEMPS "OSTERPUTZ"



Chaque année, la municipalité organise la traditionnelle journée du "Osterputz". Le nettoyage de printemps est avant tout un **ENGAGEMENT CITOYEN** qui consiste à faire prendre conscience que la nature qui nous entoure est un trésor qu'il faut préserver.

Cette année, avec la crise sanitaire, cet événement a dû être repensé afin de préserver chaque personne d'une potentielle contamination par la Covid-19. Ce ne sera donc pas une journée mais une période qui sera consacrée au nettoyage de printemps. Elle aura lieu du **05 au 12 mai 2021**.

La municipalité propose d'effectuer ce nettoyage à l'occasion de promenades familiales (pas plus de 6 personnes). Gants et sacs poubelles seront fournis par la commune et disponibles à la mairie aux heures d'ouverture dès le mardi 4 mai. Les déchets récoltés pourront être déposés à un endroit identifié sur le parking de la mairie.

Ne prenez pas de risques inutiles, si certains déchets sont difficiles d'accès, signalez-les à la mairie qui s'occupera de les faire enlever.

Tous les habitants d'Ergersheim sont invités à donner l'exemple aux enfants afin qu'ils apprennent de façon pédagogique les bons gestes en faveur de l'environnement. ■

BRÈVES

Vacances scolaires d'été

Le périscolaire d'Ergersheim sera ouvert du mercredi 07 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021 inclus (sauf contraintes sanitaires liées à la Covid-19).

Les inscriptions peuvent se faire par mail à : periscolaire.ergersheim@fdmjc-alsace.fr

Inscription à l'école du Verger pour la rentrée 2021.

La directrice de l'école a d'ores et déjà contacté tous les parents inscrits à la Mairie, dont les enfants ont ou auront 3 ans cette année. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu de courrier, vous pouvez toujours inscrire votre enfant. Pour ce faire, appelez le 03 69 81 57 53 ou par mail : ecole.ergersheim@gmail.com.

BRÈVES

Conseil Municipal des Jeunes : 3 commissions et 3 carrés potagers

Depuis son élection, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni à plusieurs reprises. Trois commissions ont été constituées, à savoir :

- Sport et animation
- Environnement
- Vie citoyenne et culturelle.

Chaque commission est composée de 3 conseillers qui travaillent sur 2 projets en lien avec la thématique de sa commission.

Fin mars, les 9 jeunes ont ainsi installé 3 carrés potager à l'école. Romarin, menthe, fraises, carottes, butternuts ont été plantés dans 2 carrés. Le dernier étant consacré aux fleurs.

Chasse aux œufs au verger pédagogique

Le 1^{er} avril dernier, les 7 classes de la primaire et de la maternelle ont participé à la chasse aux œufs organisée conjointement par la mairie et l'école.

La veille, les jeunes conseillers municipaux ont mis en place les œufs au verger pédagogique. Chaque classe est passée à tour de rôle. Trois le matin, quatre l'après-midi. Les élèves avaient pour mission d'aider le lapin de Pâques à retrouver tous les œufs qu'il avait perdu. Mission systématiquement remplie. Pour remercier les élèves, le lapin de Pâques a demandé aux jeunes conseillers municipaux de remettre à chaque participant un lapin en chocolat.



LE SYNDICAT VITICOLE COMMUNIQUE...

La période des traitements commence, l'occasion pour notre Président, Jocelin SIEHL, de vous informer des précautions à prendre et de vous expliquer notre métier, nos valeurs, nos actions.



La mairie nous a proposé de le faire à l'occasion d'une réunion publique, mais celle-ci ne cesse d'être repoussée à cause d'une crise sanitaire qui tarde à se terminer.

Le Syndicat Viticole d'Ergersheim

Une grande majorité des viticulteurs du village, qu'ils soient vendeurs de raisin, coopérateurs ou vigneron récoltants, est regroupée au sein du Syndicat Viticole. L'adhésion se fait par le biais d'une cotisation calculée au prorata de la surface de vigne exploitée. Cette association permet aux producteurs de faire remonter leurs questions et les problématiques de la profession à l'Association des Viticulteurs d'Alsace (AVA), et de mener des actions collectives au niveau local. À titre d'exemple, le Syndicat Viticole a financé en 2020 un nouvel effaroucheur sonore imitant

le bruit des prédateurs permettant de protéger la récolte des dégâts causés par les oiseaux au moment des vendanges. Cet investissement vise à remplacer progressivement les canons à gaz utilisés traditionnellement et à réduire la pollution sonore.

Viticulture, paysage et environnement

La culture de la vigne, ancestrale, est une composante essentielle de l'identité de l'Alsace, dont elle façonne le paysage. Elle fait le charme de notre commune et y ajoute un attrait touristique et économique pour les restaurateurs et hôteliers avoisinants.

À Ergersheim, les viticulteurs s'engagent dans une démarche de respect de l'environnement et pratiquent de longue date une viticulture raisonnée en réduisant l'utilisation de produits chimiques. La proportion de surface enherbée est très forte et les traitements insecticides sont rares. Aujourd'hui, la quasi-totalité des opérateurs est engagée dans une démarche de certification Haute Valeur Environnementale (HVE). Cette démarche repose sur quatre thématiques dont la biodiversité et la réduction des intrants. Plusieurs vigneron du village conduisent leurs vignes selon le cahier des charges biologique ou biodynamique.

Toutefois, la protection de la vigne reste indispensable pour une production de qualité et pour lutter contre les maladies pour lesquelles il n'existe pas d'alternative à ce jour.



Fiers de notre vignoble et de nos pratiques, il nous arrive régulièrement d'observer l'émergence d'oisillons dans les nids cachés dans le feuillage des vignes, d'observer la course des lièvres à travers nos parcelles ou de surprendre un chevreuil venu grignoter les jeunes feuilles au printemps.

Parallèlement, nous pratiquons le traditionnel « Osterputz » (nettoyage de printemps) de manière quotidienne. Emballages alimentaires, canettes en verre ou en alu, bouteilles, gravats, pneus et récemment, quantité de masques, sont ramassés par les vigneron aux abords des parcelles et le long des chemins privés (propriété de l'association foncière) fréquentés par les promeneurs et les cyclistes. ►





LE SYNDICAT VITICOLE COMMUNIQUE... - SUITE -

Viticulteurs et riverains partagent un cadre de vie commun

La protection du vignoble est un enjeu technique, financier et environnemental pour les viticulteurs. Même pour un vignoble conduit sous certification biologique, elle reste indispensable. Conscients des limites du recours aux produits phytosanitaires, les opérateurs en font un usage modéré et ciblé. Les viticulteurs sont d'ailleurs les premiers exposés aux produits qu'ils utilisent.

Les viticulteurs souhaitent exercer leur métier en bonne entente avec les riverains et les habitants, et leur demandent donc de considérer les faits suivants :

La biodiversité est au cœur de leurs préoccupations et les produits présentant un profil environnemental plus favorable sont privilégiés. Les pratiques alternatives sont préférées aux produits phytosanitaires quand cela est possible. Parfois, les pulvérisateurs contiennent uniquement de l'eau destinée à arroser les jeunes plants !

Les interventions au vignoble sont dépendantes des conditions météorologiques. Il est possible que les viticulteurs interviennent au vignoble durant la nuit car les plantes sont plus réceptives au traitement lorsque les températures sont plus basses. De même, le travail du dimanche peut être une nécessité après une semaine pluvieuse !

L'emploi des produits phytosanitaires se fait dans le respect d'une réglementation stricte. Les opérateurs suivent une formation obligatoire



(Certiphyto) pour pouvoir employer ces produits et le matériel de pulvérisation fait l'objet de contrôles techniques réguliers.

Sur les parcelles aux abords des habitations, les viticulteurs doivent utiliser uniquement des produits homologués en agriculture biologique ou des biocontrôles. Dans le cas contraire, ils doivent respecter les zones de sécurité réglementaires qui sont inscrites au PLU.

Dialoguer pour mieux se comprendre

En attendant de pouvoir le faire de vive voix, et compte tenu de la nouvelle saison de travaux viticoles qui s'annonce, le Syndicat Viticole mettra prochainement en place des panneaux d'affichage à destination des promeneurs. Il souhaite faire passer quelques conseils de sécurité à appliquer lors de vos sorties dans le vignoble pour qu'elles se déroulent au mieux.

- Rester vigilant au passage ou à la sortie des tracteurs et machines sur les chemins.

- Surveiller ses enfants et tenir ses chiens en laisse.
- Patienter un peu pour éviter de passer tout proche d'un tracteur en train de pulvériser.
- Rester sur les chemins, les parcelles pourraient être traitées.
- Conserver vos déchets pour les jeter chez soi.

Les vigneron comptent sur le savoir-vivre des promeneurs, pour le bien commun et la tranquillité de tous. N'oubliez pas que, si leur métier est souvent une passion, il est aussi difficile et exigeant. Convaincus que l'échange et le respect sont des éléments essentiels d'une cohabitation sereine entre activités viticoles et de loisirs, les vigneron se tiennent à disposition pour répondre aux éventuelles questions des promeneurs. ■

Jocelin SIEHL
Président du SYNDICAT VITICOLE



Dossiers

NETTOYAGE DE LA PETITE FORÊT RUE ERLÉN ET TOMBOLA

La commune a procédé au nettoyage de la petite forêt aux abords de la rue Erlén (à côté de Siebert). À cette occasion, la municipalité organise une tombola pour faire don du bois récolté. Quatre lots d'environ 4 stères chacun sont mis en jeu. Ces lots sont composés d'un mélange d'acacias, d'aulnes et de saule blanc.



Pour vous inscrire, merci de nous faire parvenir le bulletin ci-dessous **avant le 15 mai 2021**.



Le tirage au sort sera effectué par le conseil municipal des jeunes.

Bonne chance. ■

BULLETIN DE PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT POUR LES LOTS DE BOIS

Talon à remettre à la mairie au plus tard le 15 mai 2021.

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone :



Bibliothèque

NOUVELLES DISPONIBILITÉS DES MOIS DE MAI ET JUIN 2021

**Adhésion
gratuite**

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h à 16h15
Mercredi de 10h30 à 12h
Jeudi de 19h30 à 20h30*
Samedi de 16h à 18h

36 rue Principale - ERGERSHEIM
bibliothequeergersheim@orange.fr
bibliothequeergersheim.biblix.fr

* Pendant le couvre-feu :
Fermé le jeudi

Ce mois-ci, les nouvelles lectures proposées proviennent essentiellement des nombreux dons de livres qui ont permis de renouveler notre collection sans faire de nouveaux achats. Après avoir été bichonnés (catalogués et couverts), voici notre sélection.

Pour nos jeunes lecteurs

Environ 150 livres ont été enregistrés, tous les genres sont représentés :

- livres cartonnés pour les plus petits
- bandes dessinées
- romans jeunes (Wings, Grand galop, aventures)
- albums.

Nous proposerons régulièrement de nouveaux livres jeunesse.

Pour les amoureux de romans policiers

Trois reines du polar (env. 20 titres)

- Mary HIGGINGS CLARK
- Patricia CORNWELL
- Patricia MAC DONALD.



Les nouveautés adultes, parmi les récentes parutions, seront proposées pour l'été.

Il est prévu d'échanger environ 600 livres avec la bibliothèque départementale au mois de mai, si les conditions sanitaires le permettent.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de belles lectures et remercie les généreux donateurs.

N'hésitez pas à lui demander des conseils dans vos recherches.



Retrouvez-nous ici :

<https://www.facebook.com/Bibliothèque-Municipale-Ergersheim> ■



Vie associative

ÉCHOS DU 3^{ÈME} ÂGE

Nous vous espérons tous en forme.

Une fois de plus la pandémie de la Covid 19 met fin à nos projets et à nos souhaits de rencontres.

Nous avons prévu d'organiser l'Assemblée Générale en juin mais nous sommes obligés de la reporter à nouveau.

Grande est notre déception, nous nous efforcerons à trouver un autre moment que nous vous communiquerons dès que possible.

Néanmoins, ne nous laissons pas aller à la morosité et gardons espoir pour de futures retrouvailles.



Anniversaires de Mai

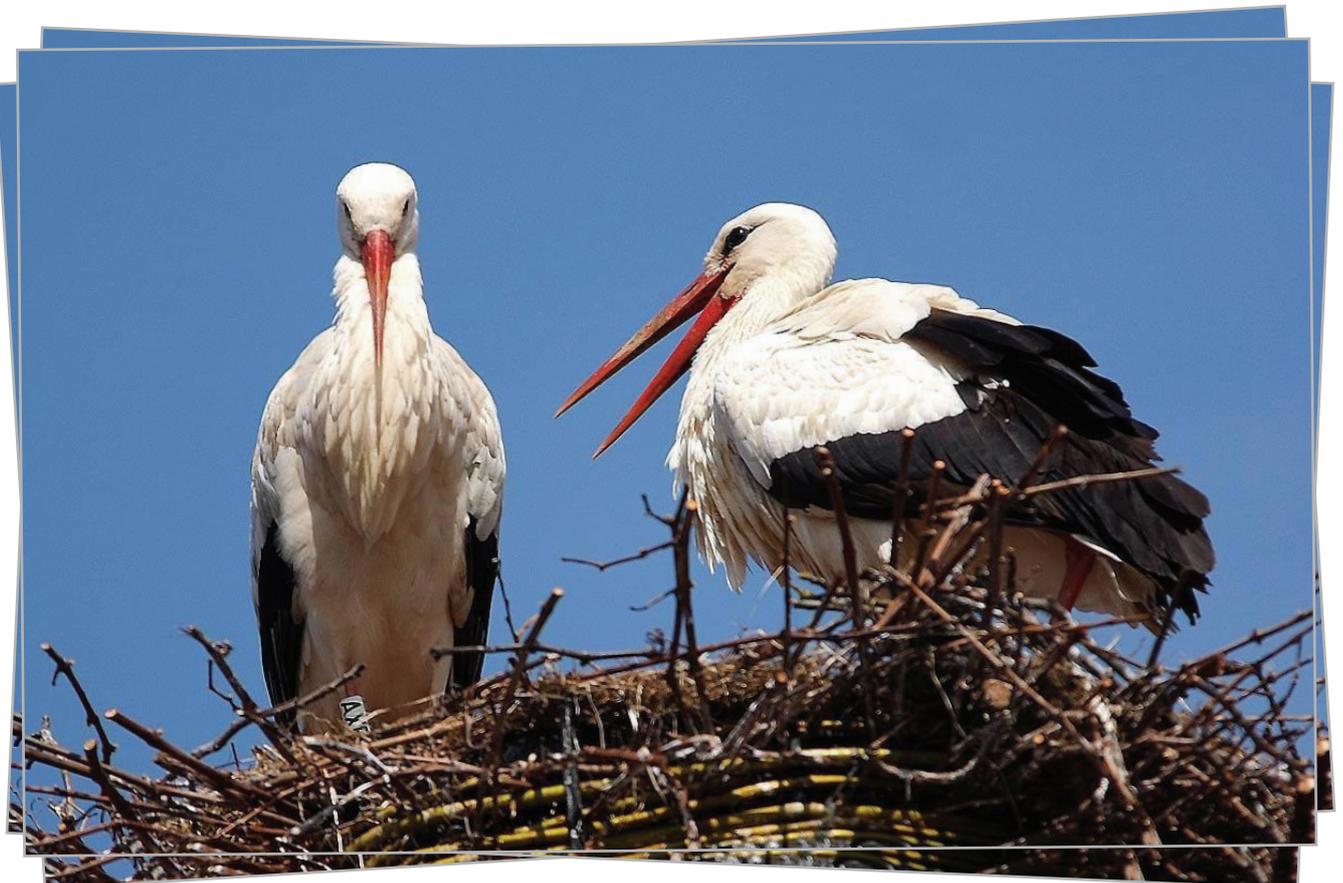
- M. BLANCHE Jean-Paul, né le 11 mai 1944
- Mme CRIQUI Marie-Andrée, née le 24 mai 1955
- Mme OHREL Lydia, née le 22 mai 1941

Anniversaires de Juin

- Mme BOEHLER Astride, née le 8 juin 1962
- Mme DANNHOFF Marie-Claire, née 22 juin 1952
- Mme DILLGARTH Solange, née le 4 juin 1938
- M. OESTERLE Emile, né le 10 juin 1944
- M. OHREL Jean-Paul, né le 26 juin 1938

Nous souhaitons un Joyeux Anniversaire à nos membres et tous nos meilleurs voeux.

Le Comité. ■





Food truck



LUNDI : 18h30 - 23h00



La ch'tite friterie

06 65 96 19 19

Sandwichs chauds et froids - Hamburgers - Frites - Salades

MARDI : 18h00 - 20h00



Hop'la Pizz

06 16 66 28 59

Pizza - Tartines - Pâtes - Tartes flambées - Salades

MERCREDI : 11h30 - 12h15



Poissonnier ERB-FOESSER

06 83 09 70 40

Poissons frais

JEUDI : 18h00 - 22h00



Cigo Flam's

07 66 62 14 24

Tartes flambées au feu de bois



Communiqué

AGENDA DES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les 20 et 27 juin 2021 se dérouleront les élections Départementales et Régionales sauf contre indications liées à la Covid-19.

Exceptionnellement, les deux bureaux de vote se tiendront dans notre salle polyvalente pour pouvoir respecter les règles de distanciation physique.

Un parcours sera matérialisé afin que l'on ne se croise pas et quelques règles à respecter seront affichées à l'entrée.

Merci de votre compréhension. ■

ATTENTION USURPATION DE LA MARQUE ORANGE

Un N° 05.40.70.70.57 se faisant passer pour Orange, appelle avec insistance voir même harcèle des commerçants et particuliers de notre commune pour les informer qu'ils doivent changer leur livebox sinon elle ne sera plus compatible avec la fibre.

Ce démarcheur envoie un N° de téléphone afin que les personnes valident les données et la commande par signature électronique.

De même, si vous connectez la nouvelle livebox, cela valide automatiquement l'adhésion.

D'autre part, les opérateurs commerciaux sont tenus au respect de délais réglementaires avant de pouvoir démarcher un habitant d'Ergersheim. **Restez vigilants** ■

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SFR-FTTH DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

SFR FTTH annonce l'ouverture commerciale des offres fibre dans 12 500 logements **entre fin mars et début juin 2021**.

Le déploiement de la fibre optique par la société SFR FTTH, avance à grand pas dans la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Depuis le 23 mars et jusqu'à début juin, plus de **12 500 logements seront éligibles** à la fibre optique FTTH (réseau 100 % fibre optique jusqu'à l'intérieur du logement) dans les communes où l'opérateur est en charge du déploiement.

Il s'agit des communes d'**ALTORF, DACHSTEIN, DINSHEIM-SUR-BRUCHE, DORLISHEIM, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE, GRESSWILLER, MOLSHEIM, MUTZIG et SOULTZ-LES-BAINS**. Cela représente près de 80 % des logements à raccorder sur ces communes.

La fibre optique FTTH permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une excellente qualité d'image (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité.

Pour connaître votre date d'éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau, il suffit de se rendre sur les sites suivants à **compter de mi-avril**, rubrique éligibilité : <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Vous résidez dans un immeuble de plus de 4 logements ?

Pour votre raccordement, il est nécessaire que le syndic de copropriété fasse une demande par le biais d'une convention. Un modèle de convention est disponible sur leur site Internet à cet endroit : <http://www.sfr-ftth.com/copropriete-syndic/> Après avoir souscrit à une offre fibre auprès d'un opérateur, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique, depuis la rue jusqu'à l'intérieur de votre domicile.

Pour plus d'informations, retrouvez un dossier complet sur le site de la Communauté de Communes, rubrique *Vivre/Habiter*, puis « Déploiement de la fibre optique FTTH ». ■



Bulletin paroissial



Communauté de Paroisses - Bruche Collines et Coteaux - Ste Edith STEIN
Paroisses d'Avolsheim, Ergersheim, Ernolsheim-sur-Bruche, Kolbsheim, Osthoffen, Wolxheim, Soultz-les-Bains.

Retrouvez-nous sur :

 <https://steedithstein.blogspot.com>

 <https://www.facebook.com/cp.bruchecollinescoteaux.edithstein>



PAROISSE ST NICOLAS D'ERGERSHEIM

Curé : Abbé Jauffrey WALTER

Secrétariat paroissial : 03.88.96.00.69. - compar.edithstein@yahoo.fr

Personne-relais : Mme Geneviève EBENER - 03.88.38.28.31.

Le planning des célébrations est établi un mois avant la publication du présent document.

Or à cette échéance beaucoup de questions n'ont pas de réponse.

Aussi les lieux ou horaires incertains sont précédés d'un point d'interrogation.

En fonction de l'évolution des normes sanitaires en vigueur relatives à la lutte contre le Covid-19, les réponses seront précisées dans la feuille d'information de semaine.

Merci pour votre compréhension.

Samedi 1^{er} Mai 2021 – Fête de St Joseph travailleur

ERGERSHEIM 10h00 Messe et Ouverture du mois de Marie

Samedi 1^{er} Mai 2021 – Veille du 5^e du Temps de Pâques (B)

ERNOLSHEIM 17h30 Messe

Dimanche 2 Mai 2021 – 5^e du Temps de Pâques (B)

OSTHOFFEN 10h00 Messe

ERGERSHEIM 10h00 Messe et Premières Communions

AVOLSHEIM 10h00 Messe

? ALTBRONN ? 18h00 Messe

Samedi 8 Mai 2021 – Veille du 6^e du Temps de Pâques (B)

ERNOLSHEIM 17h30 Messe

Dimanche 9 Mai 2021 – 6^e du Temps de Pâques (B)

KOLBSHEIM 08h45 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe

SOULTZ-LES BAINS 10h00 Messe et Premières Communions

? ALTBRONN ? 18h00 Messe

Lundi 10 Mai 2021

? DOMPETER ? 19h00 Messe des Rogations et procession à la source Ste Pétronille

Mardi 11 Mai 2021

? ALTBRONN ? 19h00 Messe des Rogations et procession à la source Ste Anne

Mercredi 12 Mai 2021 – Veille de la fête de l'Ascension

ERNOLSHEIM 17h30 Messe

Judi 13 Mai 2021 – Fête de l'Ascension

WOLXHEIM 10h00 Messe et Premières Communions

DOMPETER 10h00 Messe des Pèlerins

Samedi 15 Mai 2021 – Veille du 7^e du Temps de Pâques (B)

ERNOLSHEIM /// PAS DE MESSE

Dimanche 16 Mai 2021 – 7^e du Temps de Pâques (B)

OSTHOFFEN 10h00 Messe

ERGERSHEIM 10h00 Messe

Lecteur : EBENER Nathalie

AVOLSHEIM 10h00 Messe

ERNOLSHEIM 10h00 Messe et Premières Communions

? ALTBRONN ? 18h00 Messe

Samedi 22 Mai 2021 – Veille de la fête de la Pentecôte

ERNOLSHEIM 17h30 Messe



Bulletin paroissial

Dimanche 23 Mai 2021 – Fête de la Pentecôte

KOLBSHEIM	08h45	Messe
WOLXHEIM	10h00	Messe
SOULTZ-LES BAINS	10h00	Messe
MOLSHEIM	10h30	Grand-Messe de la Confirmation présidée par M. le Chanoine Joseph LACHMANN, Vicaire Episcopale, de tous les jeunes du doyenné de Molsheim
? ALTBRONN	? 17h30	Vêpres solennelles et Salut
? ALTBRONN	? 18h00	Messe

La quête de ce jour est au profit des mouvements d'Eglise, de la catéchèse et des aumôneries des collèges et des lycées

Lundi 24 Mai 2021 – Lundi de Pentecôte

DOMPETER	10h00	Messe Solennelle
----------	-------	------------------

Samedi 29 Mai 2021 – Veille de la fête de la Trinité (B)

ERNOLSHEIM	17h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche 30 Mai 2021 – Fête de la Trinité (B)

OSTHOFFEN	10h00	Messe
ERGERSSHEIM	10h00	Messe Lecteur : EBENER Luc
AVOLSHEIM	10h00	Messe
? ALTBRONN	? 18h00	Messe

Lundi 31 Mai 2021 – Fête de la Visitation

? ALTBRONN	10h00	Messe en l'honneur de la Vierge Marie et conclusion du mois de Marie
------------	-------	--

Samedi 5 Juin 2021 – Veille de la Fête-Dieu

ERNOLSHEIM	17h30	Messe (et procession eucharistique, si le contexte sanitaire le permet)
------------	-------	---

Dimanche 6 Juin 2021 – Fête-Dieu

WOLXHEIM	10h00	Messe (et procession eucharistique, si le contexte sanitaire le permet) <u>Sont invités :</u> Tous les enfants de la 1 ^{ère} Communion, les jeunes de la Profession de Foi, les Confirmants et les Servants d'autels
? ALTBRONN	? 18h00	Messe

Samedi 12 Juin 2021 – Fête du Cœur Immaculé

? ALTBRONN	10h00	Messe
------------	-------	-------

Samedi 12 Juin 2021 – Veille du 11^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

ERNOLSHEIM	17h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche 13 Juin 2021 – 11^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

OSTHOFFEN	10h00	Messe
ERGERSSHEIM	10h00	Messe Lecteur : KARCHER Matern
AVOLSHEIM	10h00	Messe
? ALTBRONN	? 18h00	Messe

Samedi 19 Juin 2021 – Veille du 12^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

ERNOLSHEIM	17h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche 20 Juin 2021 – 12^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

KOLBSHEIM	08h45	Messe
WOLXHEIM	10h00	Messe
SOULTZ-LES BAINS	10h00	Messe
? ALTBRONN	? 18h00	Messe

Samedi 26 Juin 2021 – Veille du 13^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

ERNOLSHEIM	17h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche 27 Juin 2021 – 13^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

OSTHOFFEN	10h00	Messe
ERGERSSHEIM	10h00	Messe Lecteur : HOLTZINGER Gérard
DOMPETER	10h00	Messe et Fête Patronale
? ALTBRONN	? 18h00	Messe

Samedi 3 Juillet 2021 – Veille du 14^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

ERNOLSHEIM	17h30	Messe
------------	-------	-------

Dimanche 4 Juillet 2021 – 14^e Dimanche du Temps Ordinaire (B)

? ALTBRONN	10h00	Messe – Fête Patronale et Pèlerinage des paroisses Lecteur : EBENER Nathalie
? ALTBRONN	15h00	Vêpres et Salut
? ALTBRONN	? 18h00	Messe

INFOS... INFOS...

Trouvez les actualités et tous renseignements complémentaires ou précisions par :

- Les feuilles d'informations paroissiales
- Internet, sur le blog de la Communauté de Paroisses Ste Edith Stein : <http://steadithstein.blogspot.com>
- La page Facebook de la Communauté de Paroisses Ste Edith Stein : <https://www.facebook.com/cp.bruchecollinescoteaux.edithstein/>



Agenda

MAI 2021

L	Ma	Me	J	V	S	D
					01 <i>Fête du travail</i>	02
03	04	05 <i>Débat du Osterputz</i>	06	07	08 <i>Victoire 1945</i>	09
10	11	12 <i>Fin du Osterputz</i>	13 <i>Ascension</i>	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23 <i>Pentecôte</i>
24 <i>Lundi de Pentecôte</i>	25	26	27	28	29	30 <i>Fête des Mères</i>
31						

JUIN 2021

L	Ma	Me	J	V	S	D
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19 <i>Fête des Pères</i>	20 ^{1er} tour des élections Départementales et Régionales
21	22	23	24	25	26	27 ^{2e} tour des élections Départementales et Régionales
28	29	30				